

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation Question au Gouvernement n° 10

Texte de la question

PERSPECTIVES POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

- **M. le président.** La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste.
- **M. Yves Durand.** Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous vous êtes publiquement félicité de la bonne rentrée scolaire 2002. (« Ce n'est pas la sienne ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Vous avez eu raison : elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Vous avez seulement oublié de rappeler que cette rentrée n'est pas la vôtre, mais celle de Jack Lang, et qu'elle a été réussie grâce aux moyens dégagés par le précédent gouvernement. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)
M. le président. S'il vous plaît!

- **M. Yves Durand.** Je crains, monsieur le ministre, que ces manières un peu cavalières ne révèlent chez vous une tendance au double langage. Monsieur le président, j'en citerai rapidement deux exemples.
- **M. le président.** Très rapidement ! Vous aviez cinq minutes au total avec la réponse et vous en avez déjà pris cinq.
- **M. Yves Durand.** Le mardi 24 septembre, avec votre collègue Xavier Darcos, vous déclarez solennellement dans la presse être aux côtés des enseignants dans leur lutte contre la violence à l'école.

Un député du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle. La question !

- **M.** Yves Durand. Le lendemain, mercredi 25, vous annoncez la suppression de 5 600 postes de surveillants et la suppression de plus de 20 000 postes d'aides-éducateurs qui sont, de l'avis unanime, essentiels pour la sérénité dans les établissements scolaires : double langage ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.) Vous prétendez que l'école est en panne : merci...
- M. le président. Monsieur Durand, pouvez-vous poser votre question, s'il vous plaît?
- **M. Yves Durand.** Vous multipliez les déclarations en disant que vous allez défendre la qualité de l'enseignement, mais, dans le même temps, vous supprimez purement et simplement le plan pluriannuel de recrutement des enseignants, vous amputez les crédits pédagogiques (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française)...
- M. Pierre Cardo. C'est vous qui les avez limités!
- M. le président. Quelle est votre question, monsieur Durand, s'il vous plaît?
- **M. Yves Durand.** Monsieur le président, à cette question, je souhaite que M. le ministre de l'éducation nationale apporte une réponse claire.

Monsieur le ministre, ces craintes ne sont pas seulement les nôtres, mais celles de toutes les fédérations d'enseignants qui ont appelé à la grève unitaire le 17 octobre prochain. (Exclamations et rires sur les bancs du

groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.) Si cela vous fait rire, c'est un peu triste! Monsieur le ministre, pouvez-vous enfin nous dire sincèrement quelles sont vos intentions pour l'éducation nationale...

M. Pierre Cardo. Vous n'aviez qu'à les budgéter!

M. le président. Merci, monsieur Durand!

M. Yves Durand. ... même si je comprends qu'il vous est difficile d'admettre que l'éducation n'est pas la priorité du Gouvernement ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

M. Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je voudrais d'abord vous dire simplement l'émotion très réelle que j'éprouve à parler devant vous pour la première fois (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française*), non parce que je crains les quolibets, car j'ai déjà eu des occasions de les affronter ailleurs, comme professeur d'université - vous voyez, je vous dis tout -, mais parce que je mesure l'honneur qui m'est fait de parler devant l'incarnation d'une représentation nationale, démocratique, pour laquelle j'ai le plus profond respect.

Plusieurs députés du groupe des député-e-s communistes et républicains. Pas de philosophie!

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Cela dit, la démocratie, c'est aussi l'acceptation du désaccord et du différend. Monsieur le député, je m'attendais évidemment à votre question, et je l'avais un peu anticipée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Je voudrais donc rappeler à ceux qui n'auraient pas les chiffres en tête, que ce budget que vous critiquez marque une augmentation de 2,2 % par rapport à celui de l'année dernière. Si quelqu'un, ici, peut trouver ce budget décevant, c'est - je le dis cum grano salis - mon ami Alain Lambert.

Je voudrais ajouter également que ce budget fait plus là où il faut faire plus, - puisque nous augmentons les postes par rapport à ce qui était prévu dans le premier degré par mon prédécesseur -, et qu'il reste égal quand il faut rester égal, puisque nous n'augmentons pas le nombre de postes dans le second degré.

Pourquoi n'y aura-t-il pas de création de poste dans le second degré ? Je vais vous le dire - vous voyez que je ne me facilite pas la tâche - et je dirai un mot des surveillants pour terminer.

M. le président. Juste un mot, monsieur le ministre, car il ne vous reste que quarante secondes.

M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Pendant ces quarante secondes, je répondrai simplement sur les surveillants. Le dispositif des maîtres d'internat et des surveillants d'externat n'est pas satisfaisant, tout le monde le reconnaît aujourd'hui. En réalité, il ne s'agit pas d'une suppression de 5 600 postes : nous mettons en place un nouveau dispositif que j'annoncerai au mois de janvier prochain, avec une ligne de crédit de 14 millions d'euros qui est déjà annoncée et qui est prévue pour correspondre enfin à l'exigence qui nous est faite d'une véritable surveillance dans les établissements. En effet, aujourd'hui, non seulement les surveillants ne rejoignent pas les postes qui leur sont proposés, mais ils ne préparent pas leurs études à l'université dans de bonnes conditions et leur échec scolaire est trop grand pour que nous puissions laisser perdurer ce dispositif.

Données clés

Auteur: M. Yves Durand

Circonscription: Nord (11e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QG10

Numéro de la question : 10 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 octobre 2002